

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2020

Délibération
n°143-2020
Point 4.8.4

Point 4.8.4 de l'ordre du jour

Capacités d'accueil des Licences professionnelles pour l'année universitaire 2020-2021 – IUT Louis Pasteur

EXPOSE DES MOTIFS :

Conformément aux accréditations en cours, les capacités d'accueil proposées pour les licences professionnelles 2020-2021 sont les suivantes :

	Formation	Capacité d'accueil
LP	QSAPS	20
	CIMI	20
	TAM	24
	M3E (classique)	30
	M3E Transfrontalier	15
	GPS	25

Le 22 septembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 26 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve les capacités d'accueil des licences professionnelles pour l'année universitaire 2020-2021 – IUT Louis Pasteur.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2020

Le Directeur général des services par intérim



Christophe DE CASTELJAU